

Intitulé de l'UE	Français en ce compris didactique de la discipline (Partie II)
Section(s)	- (10 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Philosophie et Citoyenneté - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Guillaume FRANCOIS	120	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Français - Partie 2	120h	Marielle CRAHAY Guillaume FRANCOIS Amandine MAES Gaëtan ROUSSELET

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Français - Partie 2 : 80h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux

Langue d'enseignement
Français - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Pas de prérequis

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

Acquis d'apprentissage spécifiques
Maitriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique ;
Maitriser les concepts fondamentaux de la didactique du français et pouvoir les appliquer à des situations concrètes ;
Témoigner d'une connaissance approfondie du code linguistique et de son utilisation au service de la communication ainsi que d'une connaissance critique des textes et de l'histoire de littérature ;

Faire preuve d'une culture générale importante ;

Faire preuve de réflexion et d'esprit critique quant aux diverses « tendances » qui s'expriment dans les recherches actuelles en matière de lecture, de littérature de jeunesse et d'écriture ;

Faire preuve d'esprit d'équipe et de sens de la collaboration ;

Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)

Contenu de l'AA Français - Partie 2

L'UE se répartit en plusieurs domaines de connaissance :

- Approches du texte littéraire 2 (narratologie, genres et catégories, littérature jeunesse, approfondissement du genre policier...).
- Littérature « classique » 2 (histoire littéraire, introduction à la critique littéraire et à l'écriture critique, approche des institutions littéraires).
- Grammaire et langue 3 . Grammaire de phrase (approche critique de la grammaire scolaire), question de la « faute ».
- Grammaire et langue 4. Grammaire du texte, énonciation, approches du discours, sociolinguistique...
- Découverte des activités culturelles et artistiques 2 (spectacles d'art vivant, ateliers artistiques, expositions...)

Chaque domaine de connaissance abordera les connaissances disciplinaires nécessaires au métier d'enseigner et les aspects didactiques qui y sont liés.

Méthodes d'enseignement

Français - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures

Supports

Français - Partie 2 : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Français - Partie 2

BRAUN A. & CABILLAU J.-F. (2007) *Le français pour chacun*, Waterloo, Wolters-Plantyn.

CHERDON C. (2005) *Guide de grammaire française*, Bruxelles, De Boeck.

DUFAYS J.-L. & ROSIER J.-M. (2003) *Français. Littérature. Référentiel. 3e/6e secondaire*, Bruxelles, De Boeck.

GIASSON J. (1997) *La Lecture. De la théorie à la pratique*, Bruxelles, De Boeck.

ROSIER L. & THYRION F. (2003) *Français. Langue. Référentiel. 3e/6e secondaire*, Bruxelles, De Boeck.

YAGUELLO M. (dir.) (2003), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil.

Pour chaque partie de cours, une bibliographie sélective sera fournie par l'enseignant.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Français - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Français - Partie 2 :

Chaque domaine de connaissance fait l'objet d'une évaluation distincte. Tous les domaines de connaissance doivent être validés pour que l'UE le soit (l'ensemble des enseignants pourra éventuellement valider un domaine de connaissance pour lequel la moyenne n'a pas été obtenue en tenant compte de la moyenne générale, de l'importance des lacunes constatées et du parcours

de l'étudiant). Si tous les domaines sont validés, la note résulte de la moyenne pondérée des différentes parties.

Les moyens d'évaluation utilisés sont : examen écrit, examen oral, travaux, évaluation continue.

En cas de non-validation de l'UE, les notes des domaines de connaissance validés seront reportées à la session suivante.

Vu les méthodes actives principalement appliquées dans cette UE, la présence assidue au cours est vivement recommandée.

Les détails et les pondérations sont communiqués dans le contrat de cours.

Année académique : **2019 - 2020**